



Moustiers-Sainte-Marie, le 6 septembre 2017

MAIRIE DE GREOUX LES BAINS REÇU LE	
005207	26 SEP 2017
ORIGINAL <i>MM</i>	COPIE

M. le Maire
Commune de Gréoux-les-Bains
Hôtel de ville
04800 GREOUX LES BAINS

AF/AG/AR 17-416
Suivi par Adeline Goubely

Objet : Reprise des permanences de conseil architectural

Madame, Monsieur le Maire,

Après deux ans d'arrêt faute de financements, les permanences de conseil architectural reprennent sur le territoire du Parc naturel régional du Verdon, grâce à un partenariat signé avec le CAUE du Var.

C'est Fabrice Benedetto, architecte conseil, qui recevra gratuitement, sur rendez-vous, à Vinon et Aups, les particuliers des 46 communes du Parc, que ce soit dans les Alpes-de-Haute-Provence ou dans le Var.

Les permanences auront lieu chaque troisième jeudi du mois, de 14 h à 17 h :

- à la mairie d'Aups : le jeudi 26 octobre et le vendredi 22 décembre 2017, les jeudis 22 février, 26 avril, 28 juin et 27 septembre 2018 ;
- à Vinon-sur-Verdon, maison des services et de l'emploi : les jeudis 23 novembre 2017, 25 janvier, 22 mars, 24 mai, 30 août et 25 octobre 2018.

Pour les communes situées autour de Castellane et de Comps-sur-Artuby, il est possible de regrouper les demandes et de proposer une permanence spécifique sur Trigance.

Nous vous invitons donc à relayer ce service auprès des particuliers qui viennent se renseigner, en amont de leur permis de construire ou déclaration préalable, en les encourageant à prendre rendez-vous au Parc (04 92 74 68 00) et à venir munis d'éléments de projet, de photos du terrain, d'un plan de situation, ainsi que du zonage et du règlement du PLU ou de la carte communale que vous leur aurez fournis.

Les communes qui le souhaitent pourront également bénéficier, lors de ces permanences, d'un avis de l'architecte sur les demandes d'autorisation de droit du sol déposées.

Une affiche ainsi que des flyers sont joints à ce courrier afin de communiquer largement auprès de vos habitants. .../...

Parc naturel régional du Verdon • Domaine de Valx • 04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél : 04 92 74 68 00 • Fax : 04 92 74 68 01 • www.parcduverdon.fr • info@parcduverdon.fr

Ils sont également téléchargeables sur le site Internet du Parc, sur la page « Mieux vivre dans le Verdon », onglet « conseil architectural ».

En espérant que ce service mis en place par le Parc continuera de répondre aux besoins du territoire, de ses habitants et de vos communes,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le vice-président du Parc en charge de la
commission sites, paysages et aménagement du
territoire

Antoine Faure



PJ : affiche et flyers